

Protégez-vous contre la fraude liée à l'identité

Le vol d'identité est un crime en pleine expansion qui peut avoir des conséquences graves sur tous les aspects de notre vie. Les personnes à l'origine d'un vol d'identité chercheront votre nom, votre date de naissance, votre adresse, votre numéro de carte de crédit, votre passeport, votre numéro d'assurance sociale (NAS) et d'autres renseignements personnels qui leur permettront de s'emparer de vos comptes bancaires ou d'en ouvrir de nouveaux, de demander des cartes de crédit, de rediriger le courrier et même d'obtenir un emploi.

Voici comment vous pouvez réduire votre risque de vol d'identité :

- Portez une attention particulière à vos relevés de cartes de crédit et à vos cycles de facturation. Vérifiez que vous n'avez pas effectué d'achats non autorisés et faites un suivi auprès de vos créanciers si vos factures n'arrivent pas à temps ou passez à la facturation en ligne, une option plus sûre et écologique.
- Assurez-vous de déchiqueter ou de conserver en lieu sûr tout document renfermant des renseignements personnels ou financiers, comme des états financiers, des reçus, des demandes et des offres de crédit, des formulaires d'assurance et des rapports médicaux.
- Ne gardez dans votre portefeuille que les documents essentiels et laissez à la maison votre certificat de naissance, votre passeport et votre carte d'assurance sociale.
- Faites preuve de prudence en ligne. Évitez les réseaux sans fil
 publics pour accéder à des renseignements confidentiels et créez
 des mots de passe uniques pour vos comptes (n'utilisez pas des
 caractères évidents, comme votre date de naissance).
- Ne donnez pas de renseignements personnels par téléphone, en ligne ou par courrier, sauf si vous avez déjà pris contact avec la personne ou que vous la connaissez. Et réduisez la quantité de renseignements personnels que vous publiez sur les médias sociaux.
- Assurez-vous que tous vos appareils sont dotés de mesures de sécurité telles que des pare-feu et une protection antivirus, et tirez parti des technologies qui améliorent votre sécurité et votre vie privée, tels que les systèmes de conservation des mots de passe.

Pour d'autres conseils sur la façon de vous protéger, visitez le site Web du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : Le vol d'identité et vous.

Que faire si on vole votre identité?

Demandez votre dossier de crédit annuel gratuit en ligne pour pouvoir détecter toute activité suspecte. Enquêtez immédiatement si vous recevez des relevés de cartes de crédit, des factures, des lettres ou des appels d'organisations ou d'agences de recouvrement concernant des comptes de crédit inconnus établis à votre nom.

Si vous croyez être victime d'un vol d'identité :

- Signalez-le à votre poste de police local. Demandez une copie du rapport de police pour présenter une preuve de vol aux organisations avec lesquelles vous devrez communiquer plus tard.
- 2. Contactez votre institution bancaire et les sociétés émettrices de cartes de crédit, ainsi que toute autre société auprès de laquelle vous pensez qu'un compte a été ouvert à votre nom.
- 3. Communiquez avec Equifax Canada ou TransUnion pour qu'une alerte à la fraude soit versée à votre dossier.
- 4. Signalez la fraude auprès du Centre antifraude du Canada (1-888-495-8501).
- 5. Communiquez avec Postes Canada si vous soupçonnez que votre courrier est détourné.

Consultez le site Web du Centre antifraude du Canada pour en savoir plus sur les signes de fraude.

Toutes les polices d'assurance habitation, des copropriétaires et des locataires de Co-operators incluent la garantie Frais de recouvrement en cas de fraude d'identité. Si vous êtes victime d'un vol d'identité, votre police prévoit un remboursement maximal de 10 000 \$ pour les dépenses liées au recouvrement de votre identité. *

Contactez-nous au 1-800-387-1963 pour découvrir tout ce que votre police d'assurance habitation peut vous apporter.

Placements. Assurances. Conseils.

